DEPARTEMENT du NORD

AVESNELLES

(N° Insee: 59 035)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Document n°4

PLAN DE ZONAGE

Document corrigé dans le cadre de la procédure de révision

APPROBATION
Vu pour être annexé à la DCM du .....

Planche 2/2
Echelle 1/2500

C&P CITES et PAYSAGES
20 rue des Viaires
59 000 LILLE
Tel: 03 20 06 03 00 - Fax: 03 20 06 03 77

décembre 2010
D. 2006/16

PGN © Département du Nord, "Origine cadastre.© Droits de l'Etat Réservés".

DEFINITIONS DES ZONES

U : Zone Urbaine

UA : Zone urbaine centrale mixte correspondant au bourg originel
UB : Zone urbaine mixte correspondant aux faubourgs d'Avesnes et aux extensions le long des axes de communication
UBi : Zone urbaine mixte présentant un risque inondation
UE : Zone à vocation d'activités industrielles, commerciales et de services

AU : Zone à Urbaniser

1AUb : Zone d'urbanisation future à court et moyen terme à vocation principale d'habitat présentant une mixité.Elle comprend un secteur 1AUbx réservé aux petits collectifs.
1AUe : Zone d'urbanisation future à court et moyen terme à vocations d'activités
1AUh: Zone d'urbanisation future à court et moyen terme à vocation hospitalière
2AU : Zone d'urbanisation future à long terme. Elle comprend un secteur 2AUh à vocation hospitalière

A : Zone Agricole

A : Zone non équipée et protégée au titre de l'activité agricole
A1 : secteur agricole où toute construction est interdite

N : Zone Naturelle

N : Zone non équipée constituant un espace naturel qui doit être préservé de toute forme d'urbanisation, en raison de la qualité du paysage et du caractère des éléments naturels qui le composent
Nc : Zone naturelle réservée au cimetière
Nf : Zone naturelle correspondant au foyer d'accueil de personnes handicapées
Nh : Zone naturelle où les extensions mesurées des habitations existantes sont autorisées
Nhi : Zone naturelle présentant un risque inondation
Nl : Zone naturelle à vocation de loisirs
Ns : Zone naturelle à vocation sportive

N° Emplacement Réservé	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Parcelles Intéressées	Superficie
1	Création de voirie	Commune	Section OD, n°1059	1520 m²
2	Création de voirie	Commune	Section OD, n°1157	450 m²
3	Création de voirie	Commune	Section OD, n°1012p	170m²
4	Création de voirie et aménagement de carrefour	Commune	Section OD, n°63p, 64, n°65p	613 m²
5	Création d'un cheminement piéton	Commune	Section OA, n°494p	712 m²
6	Création de voirie	Commune	Section OD, n°748	228 m²
7	Création de voirie	Commune	Section OD, n°906p, 1029p	745 m²
8	Création de voirie	Commune	Section OD, n°982p	615 m²
9	Contournement RN 2	Etat	voir liste jointe	206 262 m²
10	Création de voirie	Commune	Section OD, n°50	654 m²
11	Création d'accès	Commune	Section OD, n°1080, 1141	2401 m²
12	Création de stationnements	Commune	Section OA, n°759P, 1760P	493 m²

LEGENDE
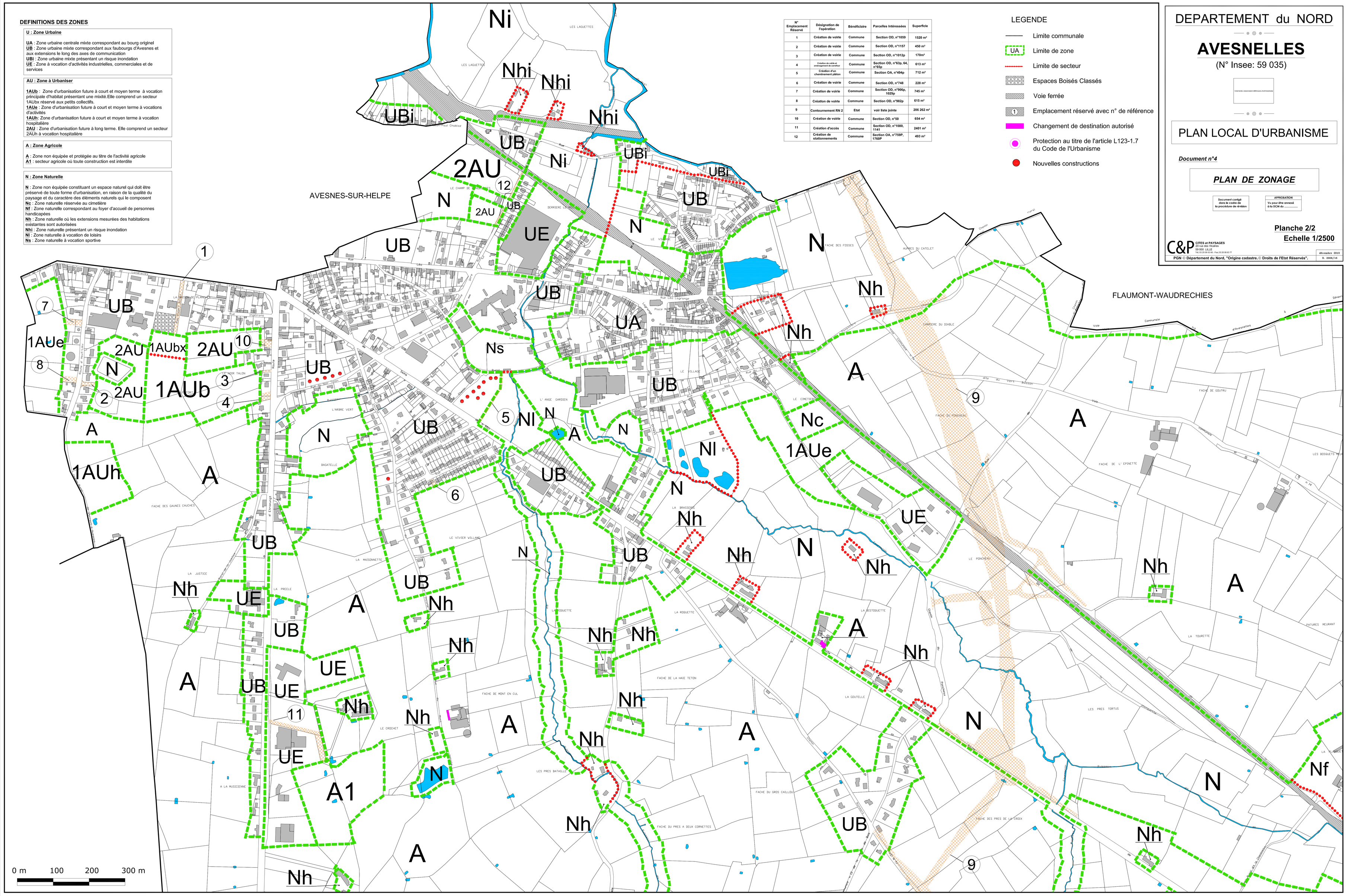
- Limite communale
- UA Limite de zone
- Limite de secteur
- Espaces Boisés Classés
- Voie ferrée
- 1 Emplacement réservé avec n° de référence
- Changement de destination autorisé
- Protection au titre de l'article L123-1.7 du Code de l'Urbanisme
- Nouvelles constructions